

Caractéristiques de la baignade

Nom : Plage de La Barre
Commune : Anglet
Département : Pyrénées-Atlantiques
Région : Nouvelle-Aquitaine
Responsable Opérationnel : Directeur Général des services (DGS)
Période d'Ouverture : 07/07 au 02/09/2018
Heures de surveillance : 12h à 18h juin/septembre et 10h30 à 19h juillet/août
Fréquentation estimée de la plage: 950 pers. / jour

Qualité de la zone de baignade

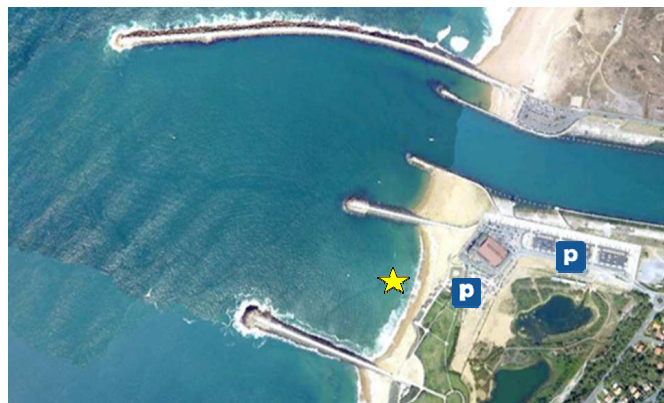
| Année | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------------|------|------|------|------|
| Classement | ★★ | ★★ | ★★ | ★★★ |

| | | | |
|-----|--------------------|---|----------------------|
| ★★★ | Excellente qualité | ★ | Qualité suffisante |
| ★★ | Bonne qualité | ○ | Qualité insuffisante |

Aucune fermeture administrative au cours de ces 4 dernières années suite au contrôle ARS

Fermeture préventive par la ville d'Anglet en 2017, les 18/05, 23/05, 30/05, 03/06, 07/06, 09/06, 10/07, 20/07, 09/08, 11/08, 18/08, 29/08, 31/08, 04/09, 10/09, 17/09, liée à une crue de l'Adour et à une forte pluviométrie, soit 24 jours cumulés sur la période de surveillance réglementaire, soit du 15 mai au 30 septembre.

Schéma de la zone de baignade



Légende

★ Zone de baignade

P Parking gratuit

Informations pratiques

Poste de secours : oui

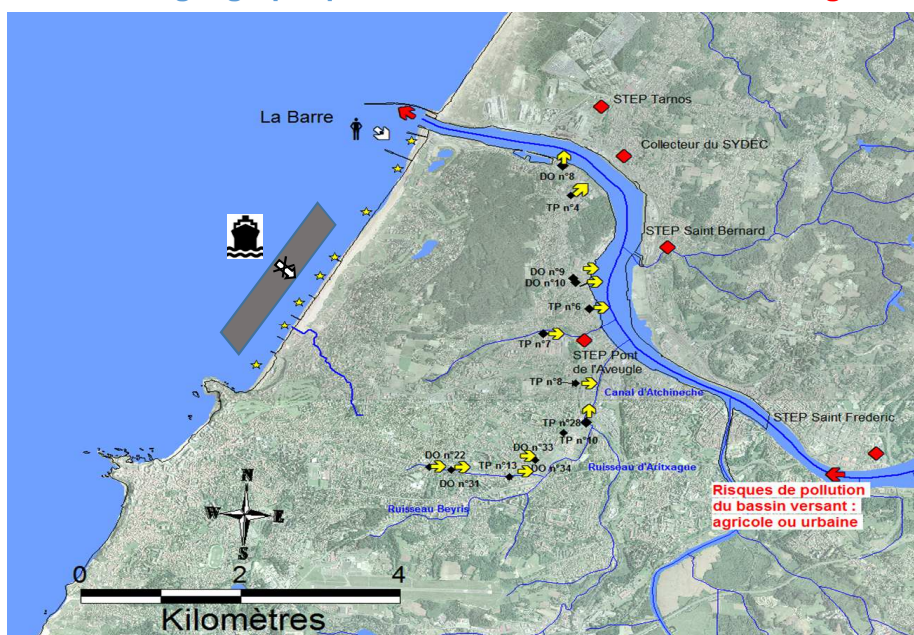
Douches/toilettes : oui

Point eau potable : oui

Poubelles : oui

Bars, restaurants, espace jeux enfants, skateparc

Situation géographique et **vulnérabilité de la zone de baignade uniquement par temps de pluie**



Légende

— Cours d'eau

★ Zone de baignade

◆ Réseau d'assainissement

Déversoirs d'orage (DO) ou poste de relèvement (PR)

♣ Pollution par les baigneurs

▬ Zone réglementée de clapage côtier (arrêté inter préfectoral n°64-2017-02-02-009 du 7 février 2017)

Niveau d'impact de la source de pollution

⊗ Absence de risque

⇨ Risque faible

⇨ Risque modéré

⇨ Risque significatif

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

| Sources | Risque | Procédure | Gestion Ville d'Anglet |
|---|--------------|--|---|
| Adour pour un débit de crue (> 500 m ³ /s) | Significatif | - Analyse quotidienne de la qualité de l'eau de baignade | Fermeture préventive de la zone de baignade jusqu'à retour à la normale (contre-analyses) |
| Adour pour un débit moyen (300 m ³ /s) | Modéré | - Analyses des facteurs impactants (vent, température, marée, houle, pluie, salinité, rejets assainissement) | Qualité de l'eau non conforme signifiée aux baigneurs par un drapeau violet |
| Fréquentation de la zone de baignade | Faible | Estimation de la fréquentation de la zone de baignade | |